



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'AUBE

Direction de la Citoyenneté et
des Libertés Publiques
Bureau de la Circulation Automobile / Permis de conduire

COMPOSITION DU DOSSIER

VALIDATION D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL

- demande Réf. 4 renseignée et signée
- deux photographies (*récentes, identiques, tête nue, de face, contrastées, aux normes ISO/IEC 19794-s:2005 ; la photo doit mesurer 35 mm de large et 45 mm de haut, la taille du visage doit être de 32 à 36 mm, du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure))*)
- permis de conduire
- pièce d'identité
- certificat médical (de moins de 2 ans)
- photocopie du diplôme professionnel